

Ville / village : Bayonne

Nom de la liste : Un temps d'avance
Bayonne -

Nom, prénom et contact de la tête de liste : Jean René ETCHEGARAY

Pacte de transition énergétique

Pays Basque 2014 - 2020

Conscients-tes de la nécessité absolue d'agir contre le changement climatique et pour la transition écologique et énergétique, si nous sommes élus-es,

NOTRE LISTE S'ENGAGE À :

(Cocher tout ou partie des huit engagements)

Économiser l'espace

(Urbanisme fiche n°3 - page 37)

L'étalement urbain a constitué la réponse apportée ces dernières années à l'augmentation de la population en Pays basque. Cette stratégie a renforcé le besoin de transports et donc la pollution ; en outre elle a continuellement réduit les espaces naturels et agricoles, mettant en danger la souveraineté alimentaire du territoire.

Dans le cadre d'une révision du document d'urbanisme communal, notre liste s'engage à donner la priorité au renouvellement urbain, à ne pas artificialiser davantage d'espaces naturels et agricoles et à utiliser au besoin le Droit de Préemption Urbain (en sollicitant si nécessaire l'EPFL).

Développer la pratique quotidienne des modes actifs (marche et vélo)

(Mobilité n°3 - p. 44 et Mobilité n°5 p. 46)

Il s'agit d'encourager par une communication soutenue et l'exemple donné les modes de déplacement actifs, et bien évidemment d'en assurer la faisabilité en parallèle. Pour cela notre liste s'engage à imposer la réduction de la vitesse des véhicules motorisés - développement de zones 30 km/h et zones de rencontre à 20 km/h -, à réaliser des aménagements continus et sécurisés, à poser des glissières de sécurité le long des accotements en rase campagne.

Suivre et optimiser les consommations énergétiques (Energie n°1 - p. 44)

La désignation d'un adjoint à l'énergie au sein de l'équipe municipale est un préalable indispensable. En suivant périodiquement ses consommations énergétiques, notre commune enclenchera une démarche vertueuse : réduire ses consommations, quantifier les économies réalisées, poursuivre l'amélioration des performances énergétiques de la commune et développer les énergies renouvelables.

→ adjoint au développement durable

Enclencher la réhabilitation énergétique du patrimoine bâti public

(Bâtiment n°1 - p. 56)

Il est nécessaire de privilégier la réhabilitation de l'existant à la construction neuve, celle-ci étant trop consommatrice d'énergie grise et d'espace. La réhabilitation énergétique, en plus de permettre la réduction de consommation d'énergie, sera créatrice d'emplois non délocalisables. En outre, elle sera l'occasion d'entraîner les artisans dans de nouvelles pratiques, en phase avec les exigences de la performance énergétique. Notre liste s'engage ainsi à réaliser un audit énergétique de l'ensemble des bâtiments et à initier la rénovation très performante de l'un d'entre eux au minimum, en visant l'objectif passif.

Développer des circuits courts de proximité

(Agriculture n°2 - p.62 - Consommation Responsable n°1 p.76)

Développer les circuits courts, c'est réduire les transports, valoriser les ressources locales, encourager le développement du territoire et de l'emploi local.

Se nourrir avec des produits locaux, de saison, de qualité et si possible biologiques est une aspiration largement partagée par la population. Notre liste s'engage à promouvoir les circuits courts,



en faisant notamment preuve d'exemplarité en ce qui concerne la restauration collective (écoles, collèges, lycées, centres de loisirs, maisons de retraite). Ainsi, ces établissements publics seront approvisionnés dès le début du mandat en produits locaux et bio, en visant à terme le 100%. Pendant la durée du mandat, nous nous efforcerons d'accompagner l'installation et la reconversion biologique d'agriculteurs.

Souscrire à ENERCOOP pour une électricité 100% renouvelable

(Energie n°2 - p. 50 et Consommation responsable n°2 - p.77)

S'abonner à ENERCOOP, d'abord pour un ou plusieurs bâtiments communaux, encourage la collectivité à s'inscrire dans le triptyque NEGAWATT : réduire les consommations énergétiques, améliorer l'efficacité énergétique, développer les énergies renouvelables. Notre commune souscrita donc à ENERCOOP.

Reflexion en cours (problématique technique à résoudre)

Améliorer la gestion des bio-déchets

(Déchet n°5 - p.86)

Les biodéchets composent 40% de nos poubelles. Collectés séparément, ils peuvent produire un compost de qualité pour amender les jardins et les terres agricoles. Cette collecte-traitement sélective peut permettre d'enclencher une réflexion plus large sur la réduction de la production de déchets.

Notre liste s'engage à étudier, en lien avec l'entité compétente (Communauté de communes, SIVU ou SIVOM...), la mise en place de la collecte séparée des biodéchets en porte-à-porte et de leur compostage, ainsi qu'à fournir le matériel adéquat à la population.

Devenir acteur de l'EUSKO

(Consommation responsable n°3 - p.78)

Le développement de la monnaie locale permet d'aider à la relocalisation d'une partie de la production, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre tout en renforçant l'emploi local et la vie sociale des villages et des quartiers. Notre commune adhèrera au Collège Collectivités locales de l'association Euskal Moneta pour étudier et définir les meilleures manières de développer tout au long du mandat l'usage de l'eusko sur son territoire, auprès de ses habitants et de ses entreprises (information, communication, incitation, aides techniques, initiatives locales spécifiques).

NOTRE LISTE S'ENGAGE ÉGALEMENT À METTRE EN OEUVRE LES AUTRES ACTIONS SUIVANTES DE LA BOITE À OUTILS MUNICIPALE CLIMAT-ÉNERGIE :

(Merci d'indiquer les thèmes et numéros de fiches correspondantes)

Bien de actions sont déjà obligatoires pour une C. d'Agglo-

THEMES	N° de fiche

THEMES	N° de fiche

voir note jointe



Mesures complémentaires prises par la liste ETCHEGARAY - Bayonne, un temps d'avance.

Mesures complémentaires prises par la liste ETCHEGARAY - Bayonne, un temps d'avance.
Par rapport à ce que nous avons déjà mis en route, nombre d'entre elles sont en cours même si toutes n'ont pas le même niveau d'avancement

Dans les propositions, il y a en qui ne relèvent pas directement de la compétence des communes, ou certaines qui sont croisées avec d'autres ou d'autres qui sont réglementaires (PLU intercommunal /loi Duflo). Difficile donc de faire un choix cohérent. Les enjeux transport et résidentiel sont prioritaires , ce sont les plus émetteurs mais c'est aussi là que l'on peut se donner le plus de leviers pour agir.

URBANISME : les 6 fiches actions

MOBILITE DURABLE : les 6 fiches actions

ENERGIE : fiches actions 1- 2 - 3

BATIMENTS : fiches actions 1-2-3-4

ESPACES VERTS : fiches action 1

ECONOMIE : fiches actions 2 - 3

EAU : fiche action 1

AGRICULTURE : fiche action 2 et 3

FORET : fiche action 2

CONSOMMATION RESPONSABLE : fiches action 1-3- 5

DECHETS : fiches action 1 - 4

RISQUES : fiches 2 - 4

STRATEGIE : fiche 1

note complémente -

" La Ville de Bayonne est engagée dans une démarche de développement durable, elle a crée en 2008 : une mission Développement Durable avec 1 poste d'adjoint et une chargée de mission.

Au travers de l'Agenda 21, de nombreuses mesures sont prises et en cours qui visent à diminuer les consommations d'énergie, promouvoir les énergies renouvelables, intervenir sur l'ensemble du patrimoine communal pour identifier les bâtiments les plus énergivores et envisager les mesures à prendre.

Des modifications importantes ont été effectuées sur des événements comme le marché de Noël avec baisse conso de +de 70% énergie. Mise en place du verre réutilisable dans les manifestations comme fêtes de Bayonne.

Des actions importantes sont en cours ou réalisées : modification des systèmes de chauffage, recours au solaire, chaufferie bois..

Opération éco quartier Séqué mais aussi réhabilitation Breuer, ou encore éco rénovation centre ancien.

Un référentiel DD ville de Bayonne est en cours d'élaboration et concernera l'ensemble des constructions neuves ou des opérations de rénovation publiques ou privées.

Une politique des achats éco responsables est engagée depuis 4 ans avec un travail important mené avec la direction des marchés publics.

Mais aussi **restauration collective** avec produits locaux, de saison et 25% de bio. Mise en oeuvre clause insertion, introduction de préoccupations DD dans les marchés publics.

Sur la mobilité durable : En partenariat avec l'Agglo, mise en place d'un réseau à haut niveau de service pour les transports en commun, finalisation du plan vélo qui sera voté le mois prochain.

Axe 3 agenda 21 "mieux connaître milieux naturels et les préserver" (biodiversité, gestion différenciée espaces verts, économie eau, gestion eau potable en régie..) Étude lancée avec agglo "place et perspective de l'agriculture urbaine"-

Le Club des partenaires Agenda 21 a créé un groupe mobilité avec CPAM, EDF, ERDF, qui travaille à la mise en place des PDE, le parc automobile est mutualisé, des vélos à dispositions des agents, prise en charge 50% abonnement transport en commun, formation interne à l'éco conduite, au DD.

Il est difficile d'identifier cela au travers de multiples fiches, surtout que la collectivité n'a pas toujours le même niveau d'intervention. Il s'agit surtout de poursuivre et même d'intensifier la démarche au travers de toutes les politiques publiques de la Ville ou de l'Agglo. Nous participons à la réflexion globale au sein du Conseil des Elus, des enjeux importants existent dans la négociation du futur

contrat PB. La collectivité agit sur son patrimoine, elle cherche à être exemplaire dans ses pratiques, elle mène sur le territoire la politique la plus dynamique possible avec divers partenaires pour avoir les meilleurs résultats.